

INTRODUCTION

Ce téléphone adopte un circuit intégré très récent, d'une grande efficacité et aux capacités reconnues. Lire attentivement le manuel afin d'utiliser correctement le dispositif.

CONSIGNES DE SECURITE

Lorsque l'on utilise le téléphone, suivre les consignes fondamentales de sécurité listées ci-dessous afin de réduire le risque d'incendie, de décharge électrique ou de lésion.

1. Lire et comprendre toutes les consignes.
2. Respecter toutes les consignes et toutes les instructions présentes sur les produits.
3. Débrancher le produit de la prise avant de le nettoyer. Ne pas employer de détergents liquides ou de sprays. Pour nettoyer le téléphone, employer un chiffon humide.
4. Ne jamais utiliser ce produit près de l'eau (par exemple, près d'une baignoire, d'un évier ou d'une piscine).
5. Ne pas poser ce produit sur un chariot, un banc ou une table instable. Le produit pourrait tomber et se détériorer sérieusement.
6. Ne jamais verser un quelconque liquide sur le produit.
7. Pour réduire le risque de décharge électrique, ne pas démonter le téléphone. Si une assistance ou une réparation s'avérait nécessaire, contacter un technicien qualifié.
8. Ne pas utiliser le téléphone pour communiquer une fuite de gaz en restant près du lieu de la fuite.

FONCTIONS

Possibilité de montage sur une table de travail ou en paroi.

Recomposition du dernier numéro.

Fonction flash.

Fonction pause.

FONCTIONNEMENT

1) Préparation

- 1.1 Brancher les fiches de ligne dans les prises de ligne du téléphone et l'autre fiche dans la prise murale.
- 1.2 Insérer le câble du récepteur dans la prise du téléphone sur le bas.

2) Réception

Lorsque le téléphone sonne, décrocher le récepteur pour répondre et le raccrocher pour conclure la conversation.

3) Composition du numéro

Soulever le récepteur, composer le numéro sélectionné jusqu'à ce que l'on entende la tonalité de composition. Lorsque l'on entend une succession de sons longs, c'est que l'on a pris la ligne. Par contre, si l'on entend une succession de sons brefs, c'est que la ligne est occupée. On pourra appuyer sur la touche de raccrochage / décrochage, puis appuyer sur la touche **REDIAL** pour composer de nouveau le numéro au bout de quelques secondes. On pourra répéter cette opération jusqu'à ce que la ligne soit libre.

4) Recomposer le numéro

Appuyer sur la touche **REDIAL**: le dispositif recomposera automatiquement le dernier numéro sélectionné.

5) Pause

Pour appeler un numéro interne, appuyer sur la touche de transfert (généralement 0 ou 9) + **PAUSE** + le numéro souhaité; on pourra ensuite appuyer simplement sur **REDIAL** pour rappeler, si ce numéro est occupé.

6) Montage en paroi

Le dispositif peut non seulement être installé sur une table de travail mais également en paroi.

7) Flash

Pour conclure la conversation en cours, appuyer sur la touche **FLASH**.

Lors que l'on utilise les touches numériques, appuyer sur la touche **FLASH** pour terminer l'opération.

Lorsque la ligne est occupée, appuyer sur la touche **FLASH**, puis sur la touche **RD** pour composer de nouveau le dernier numéro.



GARANTIE LIMITÉE DU CONSTRUCTEUR

Cette garantie ne limite pas les droits reconnus au consommateur par la réglementation nationale spécifique aux biens de consommation. La durée de validité de la présente garantie est limitée à 24 mois à compter de la première date d'achat du produit. S'il est utilisé à des fins professionnelles, la période est réduite à 12 mois. Lors de la période de garantie, le distributeur national Easyteck, indiqué au bas du présent certificat, pourvoira, à ses frais et dans un délai raisonnable, à l'élimination des pannes détectées et imputables à un défaut de fabrication. Sous réserve des lois en vigueur, les défauts détectés par le personnel d'assistance seront éliminés à travers une réparation ou bien Easyteck, à sa discrétion totale, pourvoira au remplacement du produit.

Cette Garantie limitée est uniquement valable dans le pays européen auquel le produit est destiné et elle est à la charge entière du distributeur national de référence pour ce pays, indiqué au bas du présent certificat. Certaines limitations aux services d'assistance indiqués à la présente Garantie pourraient dériver de la présence de pièces spécifiques au pays.

Garantie référée aux accessoires et aux pièces de rechange contenus dans la confection

La confection du produit objet de cette garantie pourrait contenir des accessoires ou des pièces de rechange qui présentent une période de garantie différente en tant que produits consommables. Les périodes de garantie sont résumées ci-dessous:

- **24 mois** pour le téléphone portable
- **12 mois** pour les accessoires non consommables
- **6 mois** pour les batteries, les oreillettes, les cartes de mémoire ou autres.

Ne sont pas couverts par la garantie :

- Les manuels et/ou les emballages.
- Les contenus de l'utilisateur, les configurations déchargées sur le produit ou les logiciels de tiers.
- Les coûts relatifs aux expéditions du produit du et pour le centre d'assistance agréé.
- La détérioration due à une usure courante du produit, y compris les batteries.
- Les ruptures dues à des causes accidentelles ou à l'inexpérience et tous les dommages causés par un quelconque agent extérieur.
- Tous les dommages causés par un usage non conforme aux prescriptions du manuel joint au produit.
- Toutes les pannes causées par l'emploi d'accessoires non d'origine, par des virus ou des connexions à des ordinateurs et aux réseaux.
- Tous les défauts causés par une exposition du produit à l'humidité et/ou à la vapeur, par une utilisation dans des conditions ambiantes ou thermiques extrêmes ou en présence de corrosion, d'oxydation, de renversement d'aliments, de liquides ou de produits chimiques.

Limites de responsabilité:

- Cette Garantie représente la protection fournie au consommateur par Easyteck à travers le concessionnaire de référence et n'entend pas limiter les garanties du consommateur imposées au revendeur par les législations des différents pays.
- La présente Garantie ne sera reconnue que dans les centres techniques agréés ou auprès des revendeurs commercialisant les produits de la marque Easyteck.
- Les termes de la Garantie ne sont prorogables à aucun titre et prennent effet uniquement à

compter de la date de la première vente du produit au consommateur final, comme certifié par un document fiscal valable.

- Les parties défectueuses remplacées lors des réparations en Garantie sont de la propriété exclusive d'Easyteck et ne reviennent, à aucun titre, au consommateur.
- Dans les limites prévues par la loi en vigueur et en l'absence de dol, aucune responsabilité n'est imputable à Easyteck pour les dommages dus à la perte de données de l'utilisateur, causée par un quelconque défaut couvert par la Garantie.
- Pour obtenir la réparation, le consommateur devra toujours faire parvenir le produit à ses frais, auprès du centre agréé, sans aucun verrouillage ou code de sécurité qui en limiterait ou en empêcherait l'utilisation.
- Sont également exclus de la responsabilité, les pertes de profit, les pertes causées par l'inutilisation du Produit ou les pertes de profit pour tout dommage direct, indirect, spécial ou consécutif.
- La responsabilité d'Easyteck est toujours limitée à la valeur d'achat du produit et le consommateur devra toujours tenir une copie des données et du logiciel présent dans la mémoire du téléphone.
- Pour les pannes qui, pour les raisons ci-dessus, ne sont pas reconductibles aux termes de cette Garantie, le consommateur qui souhaite ne pas effectuer la réparation sera tenu de verser le montant du devis demandé par le centre d'assistance. Easyteck ne pourra, en aucun cas, être tenue pour responsable de cette demande car elle est extérieure à la garantie.

ATTENTION : La garantie n'est en aucun cas valable si des tentatives d'ouverture ou d'altération sont détectées, y compris la dépose et/ou l'effacement des étiquettes et/ou du code IMEI du produit.

Distributeur en Italie:

Fonex S.p.A. via dell'Artigianato 2/4 - 12040 Sant'Albano Stura (CN)

Cachet et signature du
revendeur

Date d'achat : _____





ÉVACUATION DU PRODUIT

INFORMATION AUX UTILISATEURS

aux termes de l'art. 13 du décret législatif du 25 juillet 2005, n° 151 « Application des directives 2002/95/CE, 2002/96/CE et 2003/108/CE, relatives à la réduction de l'emploi de substances dangereuses dans les appareils électriques et électroniques, ainsi qu'à l'évacuation des déchets »

Le symbole de la poubelle barrée reporté sur l'appareil ou sur sa confection indique que le produit en fin de vie utile doit être collecté séparément des autres déchets. La collecte différenciée du présent appareil en fin de vie est organisée et gérée par le constructeur. L'utilisateur qui souhaite se séparer du présent appareil devra donc contacter le constructeur et suivre le système que celui aura adopté afin de permettre la collecte séparée de l'appareil en fin de vie. La collecte différenciée et l'envoi successif de l'appareil au recyclage, au traitement et à l'évacuation compatible permettent d'éviter les effets négatifs sur l'environnement et sur la santé et favorisent la réutilisation et/ou le recyclage des matières composant l'appareil.

L'évacuation abusive du produit de la part de son détenteur entraîne l'application des sanctions administratives prévues par la réglementation en vigueur.



ÉVACUATION DE LA BATTERIE DU PRODUIT

(Applicable dans les pays de l'Union Européenne et dans d'autres pays européens possédant des systèmes d'évacuation différenciée des batteries)

La marque reportée sur la batterie, sa documentation ou sa confection indique que la batterie de ce produit ne doit pas être évacuée avec d'autres déchets ménagers au terme de sa durée de vie.

Si présents, les symboles chimiques Hg, Cd ou Pb indiquent que la batterie contient du mercure, du cadmium ou du plomb en quantité supérieure au niveau de référence de la directive UE 2006/66.

Si la batterie n'est pas correctement évacuée, ces substances pourraient provoquer des dommages à la santé des personnes et à l'environnement.

Déclaration de conformité:

Nous déclarons que le produit G501 a été testé par BACL et respecte les conditions requises par au niveau des spécifications :

EN 60950-1:2006+A11:2009+A1:2010+A12:2011+A2:2013

EN 55022:2010/AC:2011, EN 55024:2010

Produit uniquement vendu dans la Communauté Européenne